

Recherches sociographiques



La Gazette des campagnes

Pierre Galipeau

Volume 10, numéro 2-3, 1969

Idéologies au Canada français, 1850-1900

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055465ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055465ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

La Gazette des campagnes

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galipeau, P. (1969). La Gazette des campagnes. *Recherches sociographiques*, 10(2-3), 293-322. <https://doi.org/10.7202/055465ar>

LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Le 21 septembre 1861, *la Gazette des campagnes* publie un premier numéro spécimen, question de susciter les réactions. C'est l'occasion de définir les objectifs qui orienteront toute la politique du journal. Objectifs qui se perdent d'abord dans des considérations optimistes sur le progrès du Canada en général et des Canadiens français en particulier :

« Que le Canada, en général, aille de progrès en progrès c'est ce que la voix publique proclame sur tous les tons et de toutes les manières. Que les Canadiens français en particulier aient leur part distinguée dans ce progrès toujours croissant, c'est ce que cette même voix publique constate également, bon gré mal gré. »¹

Et ces succès ne s'expliquent-ils pas d'eux-mêmes quand on connaît les qualités du peuple canadien-français ?

« Ce peuple on l'a dit avec raison est propre à tout. Les sciences, les lettres, les arts, la guerre, le commerce, l'industrie, ont trouvé en lui à époques diverses de dignes représentants; et, aujourd'hui tout semble démontrer que ces aptitudes douées au lieu de décheoir, tendent à un développement régulier et permanent. »²

Mais, nous dit le rédacteur, ce qu'il y a d'important et de vital dans ce concert d'éloges c'est que l'on paraît sentir mieux que jamais l'élément essentiel sur lequel repose la permanence de ce progrès; cet élément essentiel, c'est l'union entre les Canadiens français.³

Or si le peuple a toujours été aussi uni, c'est que sa cohésion a toujours reposé sur un des principes les moins contestateurs de la civilisation; si la nation progresse de jour en jour, c'est avant tout parce qu'elle puise son principe d'action au foyer de l'agriculture.

« Qu'il suffise de dire que l'agriculture a fait jusqu'ici la plus solide gloire des canadiens, puisqu'elle a été la base et la garantie humaine, la moins incontestable de leur prospérité, de leur esprit de paix, de leurs mœurs honnêtes, simples et hospitaliers, de leur foi vive, de leur bonheur social et domestique. »⁴

¹ *Gazette des campagnes* (GC), 21 septembre 1861, p. 1.

² GC, *ibidem*.

³ GC, *ibidem*.

⁴ GC, *ibidem*.

Pourtant, les rédacteurs n'arrivent pas à cacher une inquiétude mal définie au sujet de l'agriculture. On nous avoue que cet élément « a besoin d'efforts particuliers et journaliers pour s'élever à sa juste hauteur, pour le faire apprécier davantage et pour le rendre un des plus puissants appuis de notre prospérité publique et de notre nationalité ».¹

En un mot la situation de l'agriculture n'est pas aussi favorable qu'on voudrait bien nous le faire croire. Derrière cette description optimiste des progrès du peuple canadien-français se dessine une prise de conscience angoissée, à peine perceptible, d'une réalité déchirante: parce que l'agriculture est tellement dévalorisée le salut matériel et national du peuple canadien-français est menacé; déjà en 1861, « le sol tremble sous nos pas ».²

Par une sorte de contre-coup des exigences de la réalité les fondements culturels de l'action n'apparaissent plus solidement ancrés dans un ordre immuable. Sous l'effet de bouleversements quotidiens, la conscience des rédacteurs s'ouvre à l'angoissante question du changement.³

La perception d'une situation en déséquilibre transformée par des réajustements importants inquiète douloureusement le rédacteur. Situation dramatique où ses attitudes sont écartelées par des nécessités apparemment incompatibles. Dans un premier élan il admet volontiers la nécessité de certains changements. L'agriculture végète sous le poids d'un empirisme traditionnel? Que les efforts de tous et chacun se concentrent à améliorer son état!

« Or, après la religion et les mœurs, après l'union toute chrétienne des canadiens-français entre eux, il n'y a point d'intérêt plus grave, d'élément plus important, dans le domaine de notre nationalité, que l'élément agricole et colonisateur . . .

« Donc sans plus insister, qu'il soit admis de tous que cet élément doit aujourd'hui devenir de la part de tous, l'objet d'un soin et d'un dévouement spécial. »⁴

Mais en même temps qu'on répond positivement aux exigences du progrès matériel, on réaffirme avec autant de vigueur les exigences d'immuabilité du progrès spirituel:

« Seuls les principes ne changent point. L'honneur, la piété, les vertus publiques et privées, les devoirs sociaux, et ceux de la famille comme ceux de la conscience individuelle; voilà qui ne change point. Là est l'immuabilité sur la terre, chose si nécessaire au milieu du tourbillon de tant de têtes et de choses qui se choquent et se tuent journellement sur notre pauvre globe. Mais là heureusement, point de nouveaux droits à l'encontre de ce droit primordial et divin qui règle fondamentalement la société générale et domestique, et l'individu lui-même. »⁵

¹ GC, *ibidem*.

² GC, *ibidem*.

³ GC, *ibidem*.

⁴ GC, *ibidem*.

⁵ GC, *ibidem*.

C'est justement cette attitude ambivalente, expression des contradictions inhérentes à la situation, qui soutient les objectifs de *la Gazette des campagnes*. Pour répondre aux exigences d'une nouvelle agriculture, elle entend fournir une « Causerie agricole » dans laquelle les cultivateurs trouveraient un enseignement simple mais adapté aux plus récentes découvertes.

« Et telle serait, en trois mots, la mission spéciale de notre journal: établir le véritable état de l'agriculture et de la colonisation, tel qu'il est aujourd'hui; introduire dans la discussion l'étude des questions que nous venons de poser; et donner un enseignement pratique et populaire, fondé sur l'expérience et l'étude de principes généraux incontestables... »¹

Aux enseignements agricoles on ajoute une « Revue de la quinzaine » qui livre à chaque parution un résumé des événements publics. En réalité cette chronique ne se contentera jamais de lire objectivement la situation. Ainsi qu'on l'explique en 1864, sa véritable fonction est de répondre aux exigences du progrès spirituel:

« Apprécier donc du point de vue catholique les événements qui peuvent surgir du milieu de nous ainsi que du dehors, liés si facilement aujourd'hui les uns aux autres, par l'esprit général du temps et par l'inconcevable rapidité avec laquelle cet esprit bon et mauvais le porte partout, tel a été l'une des pensées fondamentale de *la Gazette des Campagnes*. »²

Bref, les objectifs de *la Gazette des campagnes* répondent aux exigences immédiates d'une situation. À travers la « Causerie agricole » et la « Revue de la Quinzaine », les rédacteurs vont tracer les grandes lignes d'une audacieuse aventure collective. En dehors de tout esprit de partisanerie politique, réfugiée au sommet du système de valeurs, la *Gazette* cherche désespérément à définir un projet d'action dans lequel toute une nation retrouverait les conditions nécessaires à l'unanimité sociale. Un mot d'ordre le résume: colonisez et vous retrouverez dans le mode de vie champêtre la condition à la survie du peuple canadien-français:

« Aussi est-ce en dehors de toute désunion politique, de tout esprit de parti, de toute tyrannie de l'opinion que nous désirons apporter un élément de plus à l'union des Canadiens entre eux. Cet élément c'est l'agriculture et la colonisation. »³

Tout se passe donc comme si les objectifs de *la Gazette des campagnes* renvoyaient obligatoirement à un projet culturel. Comment en serait-il autrement quand les passions politiques et l'oubli des principes chrétiens éclatent à la une des journaux, témoignant ainsi que tout un peuple perd tranquillement son principe d'identité, que toute une culture se désintègre. Pareil spectacle ne laisse pas les leaders traditionnels indifférents. Dans une lettre circulaire distribuée en avril 1862, Thomas-Benjamin Pelletier

¹ *GC, ibidem.*

² *GC*, 15 novembre 1864, p. 10.

³ *GC*, 21 septembre 1861, p. 1.

incite tous les prêtres à relever le défi. En même temps, il explicite la véritable raison d'être du journal; quand une culture s'effrite sous le choc de bouleversements radicaux, c'est au prêtre de rappeler au peuple sa vocation religieuse: pratiquer une agriculture qui tienne compte des exigences de la science agricole dans un milieu de vie champêtre parce que seul un type de société traditionnelle offre les conditions idéales à la sanctification.

« Or, après et avec la religion, tous ceux qui se sont intéressés au bonheur vrai du peuple canadien, le prêtre avant tout, ont eu soin de favoriser chez lui par tout moyen ses dispositions vertueuses et sa vocation agricole: deux ordres de choses liés entre eux plus étroitement qu'on ne le pense généralement, et qui cependant, entretenus avec zèle et constance, assureront toujours à ce bon peuple un état moral et social digne de ces heureuses inclinations. Et comme aujourd'hui un élan vers la vie agricole se manifeste partout dans notre société, parlons haut et souvent de culture, et de tout ce qui se rattache à cet heureux état. Que les écoles, les instituts, les journaux, et surtout les journaux *ad hoc*, enseignent, exhortent, stimulent l'esprit public sur ce point vital, afin que le peuple canadien loin de se détourner de sa vocation agricole pour se vouer exclusivement au mercantilisme et à la fièvre industrielle, qui n'enrichissent que le petit nombre aux dépens du vrai peuple, se rattache au contraire plus fortement que jamais aux conditions que la Providence a assignées à son bonheur social, moral et domestique. Ajoutons que son bonheur politique est aussi lié intimement à sa vocation agricole. Livré aux travaux des champs, il saura mieux que personne défendre le sol qui le nourrit. Il saura l'aimer, s'y fixer, y vivre en paix, en se mêlant moins aux gâchis politiques des partis, qui se recrutent spécialement, comme on sait, des forts-à-bras pris dans les classes ouvrières. »¹

Alors la vocation du journal nous apparaît dans toute sa spécificité. En proposant un projet collectif où tout un peuple devra témoigner dans ses comportements que les principes éternels n'ont pas changé, l'idéologie de *la Gazette des campagnes* se révèle comme un effort pour redresser dans une définition de la situation l'ordre des valeurs et des actions. Consciente de ses responsabilités, elle voudrait être le livre par excellence, celui dans lequel toute une classe sociale puise une représentation idéale de son destin.²

Ce projet fondamental, *la Gazette* le poursuivra pendant les quinze premières années, sans broncher. Quand en 1862, Firmin Proulx remplace Émile Dumais à la direction, il est catégorique:

« *La Gazette* demeure absolument ce qu'elle était dans son but, sa forme et son esprit. Elle a été accueillie ainsi par le public, elle n'a aucune raison de se transformer. »³

En 1868, après un nouveau départ, les objectifs restent toujours les mêmes, bien que traduits dans le langage moraliste d'Alexis Pelletier: « le bien moral . . . de la classe agricole en même temps que son bien-être matériel ».⁴

¹ Lettre circulaire distribuée sous pli dans *la Gazette* le 8 avril 1862.

² *GC*, 2 novembre 1864, p. 2.

³ *GC*, 3 avril 1862, p. 54.

⁴ *GC*, 2 avril 1868, p. 2.

Et lorsqu'en 1871, *la Gazette* est attaquée pour son intransigeance dans l'interprétation des événements, Firmin Proulx, tout en insistant beaucoup plus sur l'enseignement agricole, n'en rappelle pas moins les deux grandes orientations :

« L'œuvre que je poursuis est une des plus patriotiques: donner au cultivateur le goût de la lecture, tout en l'instruisant sur les travaux de son art, ou tout au moins en lui faisant entrevoir les améliorations qui peuvent être exécutées dans ses procédés culturaux; puis, comme accessoire, donner un historique des faits religieux et politiques arrivés pendant chaque semaine. »¹

« Comme accessoire », ajoute-t-il. Formule qui cherche à apaiser les modérés mais qui ne révèle aucun changement d'attitude fondamentale vis-à-vis les objectifs du journal. Quand, en 1874, donc après le départ d'Alexis Pelletier, un correspondant anonyme s'attaque violemment à la « Revue de la semaine » qu'il accuse d'alimenter le public d'inutiles querelles théologiques, la rédaction affirme péremptoirement :

« Quant aux chicanes théologiques comme le correspondant veut bien nommer notre Revue de la Semaine, elles ont peut-être plus d'à-propos qu'il ne le pense. Deux choses ont rendu et rendront toujours notre nationalité Canadienne-Française (*sic*) heureuse et prospère: ce sont la Religion et l'Agriculture. Nous faisons notre possible pour traiter convenablement ces deux parties importantes. »²

Dans son effort pour restaurer la totalité culturelle, le journal s'obstine toujours à unir dans ses deux principales chroniques les exigences incompatibles de la réalité. Profondément consciente des caractéristiques culturelles du milieu auquel elle s'adresse, située en retrait des réseaux de conflits politiques, *la Gazette des campagnes* entend rétablir au niveau du discours idéologique la cohérence d'une vision du monde menacée par les bouleversements d'une société en transition. Devant une situation en déséquilibre la mission d'un journal catholique est déjà tracée: offrir un projet d'action total et recréer ainsi l'harmonie tant nécessaire à la conscience déchirée.

Il nous reste à montrer par quel cheminement le projet se constitue à l'intérieur d'une crise de l'ordre des valeurs et des actions, dont découle un effritement de l'identité nationale; à mettre à jour les mécanismes de raccordement qui s'efforcent à lier une vision religieuse du monde à une structure sociale traditionnelle; à suivre pas à pas la dynamique du processus de restauration de cette totalité culturelle qui s'écaille.

¹ Lettre personnelle écrite à l'intention du clergé, datée d'août 1871.

² GC, 27 août 1874, p. 349.

I

DE LA DÉSINTÉGRATION DE L'ORDRE DES VALEURS

Il nous a semblé que toute l'idéologie de *la Gazette des campagnes* s'organisait d'abord autour d'une réaction à une crise des fondements de l'ordre des valeurs. Réaction qui apparaît d'abord dans une totalité théologico-morale par laquelle les rédacteurs cherchent à s'expliquer l'état de la situation. Situation vécue avec une angoissante insécurité: l'univers bouleversé apparaît sous des formes inquiétantes;

« La gangrène a tout gagné, peuples et rois. Le vertige est partout. L'idée morale, nulle part. La semence pendant trop de temps, des mauvais principes, à partout étouffé le bon. Rien d'étonnant si la terre, aujourd'hui, maudite de nouveau, en quelque sorte, ne pousse plus que des ronces et des épines dans le champ moral des consciences et des esprits. »¹

partout on voit se dessiner la « cohorte de Satan » qui active l'esprit du mal;² partout on souligne la présence du Dieu vengeur. Que le feu détruise une ville entière, que la mort fauche un président américain ou encore qu'une tempête s'acharne sur une région et toujours la raison est toute trouvée: Dieu est irrité, donc il se venge.³ Spectacle alarmant! À tel point que les rédacteurs n'hésitent pas à parler d'une intervention directe et personnelle de Dieu.

« . . . beaucoup d'hommes s'interrogent avec inquiétude et se demandent si réellement l'heure solennelle des grandes tribulations ne sonnera pas bientôt pour le monde, si même il n'est pas sur le point d'entrer dans ces temps divinement prédits où l'abomination de la désolation rendra nécessaire l'intervention de Dieu par une action directe, personnelle et souveraine. Presque partout on a le pressentiment du règne assez prochain du fils de perdition, et des révélations particulières, qui toutes concordent d'une façon surprenante, donnent fortement à croire qu'il est fondé. »⁴

En 1870, la situation paraît si catastrophique qu'on prédit, en donnant les critères sur lesquels repose le calcul, la date du règne de l'Antéchrist.

« La conclusion à tirer de tout cela, c'est que le règne de l'antéchrist est proche et que le monde verra bientôt le second avènement du Fils de l'homme. Plusieurs regardent comme très probable que cet avènement aura lieu avant l'an 2,000 de notre ère, par conséquent dans le cours des 130 ans qui nous en séparent. Nous touchons en effet à la fin du sixième millénaire; or, on regarde généralement les jours de la création comme la figure des millénaires pendant lesquels le monde doit durer. De même donc que Dieu a tout créé en six jours et s'est reposé le septième, de même aussi il opérera la grande œuvre de la sanctifi-

¹ *GC*, 21 septembre 1861, p. 2.

² *GC*, 1^{er} juin 1867, p. 115.

³ *GC*, 2 novembre 1871, p. 115.

⁴ *GC*, 20 octobre 1870, p. 227.

cation de ses élus en six millénaires, et se reposera le septième avec eux dans les joies inefables de l'éternité. »¹

Ces premières affirmations nous permettent de mesurer la réaction des rédacteurs à la dramatique de la situation. Derrière cette imagination morbide que structure l'émotivité, se profile une constatation troublante : partout au Canada comme en Europe les valeurs les plus sacrées, celles qui fondent les rapports entre l'homme, son milieu et Dieu sont foulées aux pieds, contestées. La doctrine catholique en tant que système cohérent d'unité de l'ordre des valeurs est remise en question.

Regardez autour de vous supplient les rédacteurs et constatez l'étendue du désordre :

« Voici quelque chose de plus étonnant encore : la haine de l'Église est universelle. Elle se transmet de générations en générations. [...] Je soulève d'une main tremblante le vêtement luxueux qui couvre de soie, de pourpre et d'or tout notre corps social, et des pieds à la tête j'aperçois une effroyable lèpre, la lèpre de toutes les dépravations humaines. Je me penche sur ce corps malade, j'en écoute le souffle, je respire l'haleine ; je me détourne en m'écriant : « Pourriture ! »²

On ne saurait trouver un qualificatif trop sévère quand les ennemis du catholicisme ne se contentent plus de critiquer quelques dogmes mais poussent l'audace jusqu'à nier l'existence de Dieu pour s'adorer eux-mêmes.³

Comment ne pas s'inquiéter quand on réalise que ce ne sont pas uniquement des valeurs abstraites qu'on conteste mais les fondement même d'une définition religieuse de la situation. Conscients des failles qui trahissent l'homogénéité du système de représentations, les rédacteurs condamnent avec force les théories actuelles qui voudraient séparer l'ordre du sacré de l'ordre profane. Des malins ne proposent-ils pas que Dieu se limite à régler la morale des familles et des individus laissant à une idéologie plus libérale le soin de définir le projet sociétal ?⁴

Projet diabolique que les rédacteurs s'empressent de rejeter. Mais du même coup la représentation des foyers de tension gagne en précision. De l'explication par l'esprit du mal on glisse vers un jugement plus sociologique ; la cause du désordre social, c'est le naturalisme.

« Vouloir faire des affaires sans Dieu, c'est ce qu'on appelle le naturalisme. Or, le naturalisme qui bannit Dieu de la société, de la famille, de l'éducation, de l'enseignement soit littéraire soit scientifique, qui fait des lois sans Dieu, de la politique sans Dieu, des constitutions sans Dieu, règne aujourd'hui dans le monde civilisé. C'est là la grande erreur contemporaine, la plus monstrueuse de toutes les erreurs ; elle les résume toutes. »⁵

¹ GC, 28 octobre 1870, p. 228.

² GC, 12 août 1869, p. 148.

³ GC, 20 avril 1868, p. 30.

⁴ GC, 1^{er} juillet 1862, p. 103.

⁵ GC, 28 janvier 1871, p. 339.

En séparant le profane du sacré, en délimitant des zones spécifiques entre le privé et le public, ce courant idéologique justifie une des tendances les plus néfastes des sociétés contemporaines : la séparation de l'Église et de l'État. Aussi les rédacteurs s'en révoltent-ils et ne ménagent pas leurs cris de douleur :

« Partout aujourd'hui, et c'est le cri de douleur qui s'échappe de la poitrine des catholiques sincères, l'État veut se substituer à Dieu et à l'Église, et cela sous prétexte de répondre à des besoins nouveaux, que ne connaissaient pas les siècles passés, sous prétexte de satisfaire de légitimes aspirations. Il réclame pour lui seul le respect et la soumission, il dit aux peuples : je vous donnerai la puissance, l'honneur, tous les biens, si vous reconnaissez ma suprématie, si vous faites de moi votre Dieu, si tombant à mes pieds vous m'adorez. » ¹

Bref, on prend conscience d'une nouvelle réalité : le lieu des rapports de l'homme avec le monde perd de sa consistance en n'apparaissant plus comme une totalité homogène mais une totalité menacée. L'idéologie religieuse traditionnelle qui assurait la cohérence du système de représentation en intégrant les éléments de la situation au foyer d'un principe sacré s'effrite dangereusement sous le poids d'une idéologie contestatrice.

On comprend mieux maintenant la réaction des rédacteurs. Tout se passe comme si la culture s'écaillait de l'intérieur, victime d'un nouveau système de représentations qui s'obstine à redéfinir les grands principes qui doivent guider les rapports de l'homme avec son milieu. Si la société dans un premier effort d'objectivation se présente comme un corps pourri, malade, dépravé c'est parce qu'elle est minée au cœur même de son système d'idées :

« Et pourtant le mal le plus éprouvable n'est pas encore celui-là ; c'est la perversion qui règne dans les idées, la dépravation qui est au fond des doctrines. D'elles sortent la corruption dans les faits et la dépravation dans les mœurs. » ²

Et surtout n'allons pas croire que ces « doctrines immondes qui font germer tous les vices » sont le fruit de créations imaginaires. Bien au contraire, elles s'inscrivent au hasard des occasions dans la praxis. Au Canada français des révolutionnaires corrompent le corps social avec des idées fausses et dangereuses.

« Ils se sont finalement résolus en des publications qui recèlent la puanteur et la pourriture, puanteur qui offusque tout le monde, pourriture qui provoque des nausées et qui incommode tout le monde. S'il faut faire des applications pour être mieux compris, nous dirons que telle est l'explication de l'existence du Pays, tel que nous l'avons actuellement, et de la Lanterne de M. Buies. Ces publications sont des ulcères par lesquelles s'écoule la pourriture dont souffre notre corps social. » ³

¹ GC, 17 février 1870, p. 374.

² GC, 12 août 1869, p. 148.

³ GC, 26 novembre 1868, pp. 264-265.

Ces idées fausses qui se propagent comme une épidémie et ensorcellent tous et chacun peuvent se résumer en un mot: le progrès! Voilà l'« erreur universelle », le principe de tous les tourments car là où s'infiltré et règne l'idéologie du progrès, des juives maudissent le Dieu du Calvaire, des nationalistes adorent le Dieu raison, des femmes infidèles se livrent à la glorification de la chair.

« Les Galates avaient été ensorcelés par des prédicants hérétiques, les agents du roi de tous les enfants de l'orgueil, et nous, soyons assez francs pour en convenir, nous avons été ensorcelés par un mot magique, que l'esprit du mal avait soufflé sur le monde, comme une maladie épidémique, le mot de progrès, qui est le choléra des âmes et des intelligences. Et avec les Juifs, avec les infidèles, avec les sectes de toute nuance, avec le monde et avec Satan, nous nous sommes écrié: Progrès! Progrès!! Progrès!!! »¹

Le caractère antiféministe et antisémite de ces condamnations religieuses et morales ne doit pas nous distraire de la question essentielle qui nous préoccupe: la définition de l'adversaire comme un système d'idées qui proposent des finalités dangereuses. Ici l'idéologie concurrente apparaît comme une philosophie qui ébranle le système traditionnel de représentations par l'accentuation de certaines valeurs. En privilégiant la valeur liberté on fait table rase de la vérité en tant que donnée:

« Ailleurs, et en même temps, on s'occupe sur les journaux à faire voir le péril moral, intellectuel et religieux d'une philosophie qui fait table-rase de toutes les vérités pour ne mettre à la place que les idées creuses de la liberté de penser et de l'examen privé. »²

Voilà la source où s'abreuvent les révolutionnaires en mal de justifications. S'il y a révolution, désordre social, inquiétude, c'est qu'une idéologie concurrente procède à une mutation du système de valeurs et restructure le rapport valeur-action autour des valeurs de liberté, fraternité, égalité.

L'ennemi ce n'est pas un ensemble de valeurs hétéroclites qui servent à enflammer les cris révolutionnaires, c'est un système structuré d'idées « qui au nom de la liberté prétend constituer l'indépendance de l'existence humaine dans l'ordre des intérêts temporels ».³

Cette définition empruntée à M^{gr} de Ladoue, évêque de Nevers, permet d'identifier concrètement l'adversaire et éclaire en même temps la profondeur de la crise des valeurs. Tous les libéralismes, toutes ces doctrines qui justifient une certaine autonomie de l'existence humaine dans l'ordre intellectuel moral et social, doivent être péremptoirement condamnées.⁴

Bien sûr, tous les libéralismes ne sont pas du même acabit et l'on distingue avec intelligence les trois types les plus connus. Qui dit libéral ne dit

¹ GC, 1^{er} mars 1866, p. 127.

² GC, 13 mars 1866, p. 76.

³ GC, 12 août 1869, p. 149.

⁴ GC, 29 avril 1875, p. 211.

pas nécessairement radical. Mais ce qui les distingue les unit encore plus profondément. Car derrière le degré d'indépendance qu'ils prétendent établir au nom du sujet s'affirme une position de principe qui rend l'idéologie libérale innacceptable: l'autonomie du sujet face à la situation, « l'indépendance absolue de l'ordre naturel ».

« Les radicaux veulent une émancipation d'autant plus absolue que, suivant eux, l'ordre surnaturel n'existe pas, l'homme est le seul Dieu de ce monde.

« Les libéraux conservateurs ou modérés ne veulent de l'émancipation que juste ce qu'il en faut pour ne pas compromettre leurs intérêts.

« Les libéraux catholiques admettent — ils ne peuvent le nier sans être formellement hérétiques — l'existence des deux ordres, et même théoriquement, la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel; mais ils pensent que dans la pratique, au moins aujourd'hui, il vaut mieux qu'il y ait séparation des deux ordres, sans ingérence du spirituel dans le temporel.

« De l'application de cette fausse notion de la liberté résulte: dans l'ordre intellectuel, la liberté de penser; dans l'ordre religieux, la liberté de conscience; dans les relations extérieures, la liberté de faire, pourvu qu'il ne soit porté aucune atteinte aux droits d'autrui; et l'exercice de cette triple liberté constitue, aux yeux de tous les libéraux, l'organisation sociale la plus heureuse, la plus désirable. »¹

Dans ces conditions tous les libéralismes doivent être rejetés. Surtout le libéralisme catholique qui, par faiblesse, par crainte de déplaire à certains personnages, se refuse à suivre jusque au bout la logique de ses principes. Aussi est-il le plus méprisable des auxiliaires de la révolution puisqu'il justifie au nom du crédo catholique des changements dans les manières de faire, de penser et d'être qui sont tout à fait inacceptables.²

Il faut noter ici le rapport établi entre l'idéologie et le mode de vie. Si l'expression libéral-catholique sonne faux, si le libéralisme catholique ouvre les portes à toutes sortes de méprises, c'est parce que cette définition de la situation ne peut se soutenir sans nier dans un même élan toute une culture structurée autour du principe de la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel:

« En droit, le libéralisme catholique ne peut exister qu'au détriment de la royauté que Dieu a donné à Jésus-Christ: en niant cette royauté sociale de Notre-Seigneur, le libéralisme ruine l'économie providentielle de ce monde, en vertu de laquelle l'ordre naturel, dans tous ses degrés, est soumis et subordonné à l'ordre surnaturel. »³

Inutile d'élaborer plus longuement sur les rapports entre le temporel et le spirituel. Qu'il suffise pour le moment de retenir que la crise du système de représentations s'inscrit à l'intérieur d'un ébranlement de l'ordre des valeurs et des actions. Quand une idéologie religieuse au caractère totali-

¹ GC, 29 avril 1875, p. 211.

² GC, 26 octobre 1876, p. 411.

³ GC, 25 avril 1875, p. 211.

taire subit le choc d'une idéologie concurrente, quand du même coup cette nouvelle idéologie entend délimiter des zones de partage entre le sacré et le profane, quand elle pousse l'initiative jusqu'à vouloir réorganiser l'ordre des comportements à partir de ces distinctions, on comprend qu'une telle déchirure dans la totalité significative qui enveloppe la culture trouble les rédacteurs. Or ce retentissement de la conscience sur l'obstacle culturel ne prend des proportions aussi considérables que dans la mesure où l'on assiste à une véritable crise de désintégration de la structure sociale traditionnelle.

II

DE LA DÉSINTÉGRATION DE LA CULTURE TRADITIONNELLE

Le morcellement du système des valeurs ne peut pas être isolé de l'ordre des actions qu'il fonde. Le réaménagement de l'ordre des valeurs constitue dans un même mouvement une réorganisation de l'ordre des actions. L'ordre des comportements n'étant plus relié systématiquement au foyer des valeurs, les conduites hésiteront entre les normes traditionnelles et les justifications de l'idéologie libérale. Les conduites observées manifestent alors dans leur propre langage les contradictions de la praxis.

En effet, la crise serait beaucoup moins douloureuse si tout ce mouvement d'auto-critique culturelle se limitait à une contestation « intellectuelle » de l'idéologie religieuse. Mais le mouvement de fond est plus important. Ce qui se perd, ce n'est pas uniquement une définition abstraite de la situation, ni une rhétorique pour amateurs de joutes verbales; c'est un esprit catholique, un certain style culturel entendu au sens anthropologique de « genre de vie ».¹

Par la distance qu'ils prennent vis-à-vis les normes traditionnelles, les cultivateurs témoignent de la dimension culturelle de l'idéologie religieuse:

« Cette conduite signifie que nous adoptons les principes protestants, dont le premier est de faire ce que l'on veut, nonobstant ce que peut dire ou prescrire le ministre qui est à la tête de la secte. Cette conduite signifie, ou que nous nous croyons plus sages et plus éclairés que notre évêque, ou que son autorité n'est admise qu'en théorie et qu'en pratique nous ne la connaissons plus; cette conduite signifie que nous ne voulons faire que ce qui nous plaît, et que quand même notre premier supérieur nous avertirait sérieusement que nous allons périr si nous n'abandonnons point le luxe, nous sommes bien décidés à plutôt périr que de ne point faire notre propre volonté, ou d'abandonner le luxe. »²

Cette affirmation de l'autonomie de la personne inquiète d'autant plus les rédacteurs qu'elle nie toute possibilité d'harmonie religieuse, d'homo-

¹ GC, 16 avril 1866, p. 110.

² GC, 26 juillet 1866, p. 176.

généité dans le système de représentations religieuses. Quand les conduites de tous les individus qui composent une société ne se conforment pas parfaitement au système de croyances, la société religieuse se divise contre elle-même. Alors, où trouver un appui solide, un principe de structuration qui permettrait une certaine unanimité sociale ?

« L'harmonie religieuse ne résulte pas du fait qu'un peuple porte le même nom religieux, comme celui de catholique, mais uniquement quand ce nom est pour lui une réalité, je veux dire, quand, dans la conduite de tous les individus qui le composent, il y a parfaite conformité entre la croyance et les actions. Autrement, il y a division et contradiction, et dans la société et dans l'individu.

« Il y a division dans la société, puisqu'elle n'a point la même conduite, tout en ayant les mêmes règles de conduite. Il y a également division dans l'individu, et comme deux hommes en lui. L'un de ces deux hommes croyant à la doctrine catholique, et l'autre la violent; l'un convaincu qu'il faut être conséquent avec ce que l'on croit, et l'autre transgressant les préceptes de sa croyance. »¹

Comment ne pas être étonné par l'acuité de cette démonstration. Bien sûr comme tous les autres principes d'explication, elle se perd finalement dans une interprétation morale de la situation. Mais du même coup, ces rationalisations nous disent toute la dramatique du passage d'un type de société à un autre. Car nous ne pouvons plus en douter, c'est bien sur un obstacle culturel que se bute la conscience nostalgique des rédacteurs; les modèles d'actions traditionnels qui reliaient jadis les finalités immédiates de la conduite aux finalités à long terme de la culture par le biais des justifications religieuses se désintègrent; toute une culture traditionnelle s'ébranle jusque dans sa structure. Voilà ce qu'observe tous les jours dans des comportements concrets l'œil attentif de l'éditorialiste: on abandonne les modèles d'actions informels tant valorisés dans la société traditionnelle au profit de modèles formels:

« J'ai connu beaucoup de personnes qui s'étaient trouvées très offensées parce que leur curé ne les avait pas appelées madame ou mademoiselle. C'est à faire lever les épaules de pitié pour d'aussi ridicules exigences. Il m'a toujours semblé qu'un curé ne devrait voir, dans ses paroissiens ou dans ses paroissiennes, pas autre chose que des enfants. Si tout ceci est du progrès, dans le sens chrétien, j'avouerai ingénument que je ne m'y connais point, et on me permettra d'être de l'opinion de nos ancêtres et de trouver plus conforme aux enseignements de l'apôtre les titres de frères, d'amis, de voisins, de cousins, etc., etc., qu'ils se donnaient. Il me semble que c'était plus canadien, plus fraternel et plus cordial. Mais alors on ne connaissait ni les télégraphes, ni les chemins de fer, ni les belles toilettes, ni le progrès! »²

Sous l'impact de l'industrialisation, la personne, jadis perdue dans la totalité culturelle, se distancie peu à peu pour prendre conscience de soi. Partout on cherche à se distinguer, on joue un personnage; l'apprentissage

¹ GC, 30 mai 1866, p. 95.

² GC, 30 mai 1866, p. 143.

des nouveaux rôles entraîne une prise de conscience de la signification sociale rattachée à la conduite.

« On ne peut le nier, plusieurs en sont rendus là, dans nos campagnes. Un grand nombre de personnes, et ce nombre va toujours croissant, sont devenues sages à leurs propres yeux et parce qu'elles se croient sages, selon la sagesse de ce monde que l'esprit de foi nous apprend, par la bouche d'un saint Paul, n'être qu'une folie devant Dieu, elles se sont séparées de leurs guides religieux. Si elles vont encore aux églises écouter ce qu'ils enseignent, ou elles le méprisent, ou, ce qui est la même chose, n'en tiennent aucun compte. »¹

D'où les inévitables crises d'autorité. Au sein de la famille d'abord où, de plus en plus, les enfants n'obéissent plus à leurs parents. Rendus à un certain âge, ils affirment une vigoureuse volonté d'indépendance et menacent de quitter la maison s'ils ne sont pas écoutés. L'autorité paternelle et maternelle ne commandant plus une obéissance sans réplique, la structure de la famille traditionnelle est en danger.² Le processus de désintégration culturelle fait ses ravages au cœur même de l'organisation traditionnelle.

Même l'autorité du prêtre n'est plus épargnée par le mouvement de contestation. Les rédacteurs s'en aperçoivent, le caractère sacré rattaché au statut ecclésial n'attire plus spontanément le respect de la personne. Les cultivateurs n'ont plus pour ainsi dire cette distance naturelle vis-à-vis le sacré.

« Aujourd'hui, la même intimité n'existe plus entre le prêtre et bon nombre de cultivateurs; en général, on le respecte encore, mais, on ne l'aime plus autant. Mille préjugés sont descendus des villes dans les campagnes, et y ont pris racine. En certains endroits on n'est pas loin de regarder le prêtre comme un ennemi. Les idées modernes ont déjà persuadé à quelques habitants des campagnes, qu'écouter son curé, c'est faire acte de servilisme ou de bêtise. Il n'est pas rare de rencontrer de prétendus esprits forts, laisser la charrue, pour aller faire la leçon aux ministres de l'Évangile, et comploter, pour lui rendre la vie désagréable, ou son ministère difficile. »³

Attitude orgueilleuse que l'on retrouve même au niveau de l'appréciation du contenu des enseignements cléricaux. Les cultivateurs ne les pratiquent plus et les considèrent au même titre que les discours politiques.

« Vous pensez peut-être enfin qu'on respecte le prêtre, comme le doit faire un catholique, quand on l'écoute en silence lorsqu'il parle dans la chaire, au confessionnal, etc., etc., mais sans tenir compte de ce qu'il y enseigne? Oseriez-vous me soutenir qu'on respecte quelqu'un qui avertit, reprend ou enseigne des devoirs qu'on doit remplir, quand on ne fait point ce qu'il dit? Est-il écrit seulement: Bien heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu; ou bien: Bien heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu (ou du prêtre, c'est tout un), ET LA PRATIQUENT? N'est-ce pas, au contraire, la marque la plus évidente qu'on méprise un prêtre, quand on fait l'opposé de ce qu'il nous dit? »⁴

¹ GC, 16 avril 1866, p. 172.

² GC, 13 juin 1866, p. 151.

³ GC, 15 mai 1875, p. 228.

⁴ GC, 30 mai 1866, p. 144.

Nous sommes en pleine crise des fondements de la conduite religieuse. La culture n'offrant plus un front commun aux résistances des volontés individuelles, les jugements de la contrainte sociale se font moins menaçants. Aujourd'hui, on remarque à peine les jeunes gens qui s'absentent, au nom du progrès, des offices religieux.¹

L'idéologie religieuse ne monopolise plus la définition de la situation. L'harmonie religieuse est une chose du passé. Même les rites religieux ne réussissent plus à ranimer la ferveur religieuse, ni à mobiliser la communauté chrétienne vers un idéal catholique. Les cultivateurs s'entêtent toujours et refusent les voies catholiques.

III

UNE CRISE D'IDENTITÉ NATIONALE

Quand les fondements de l'unanimité sociale éclatent, quand les finalités collectives ne s'imposent plus comme des données indiscutables, il va de soi que la nation — cet horizon symbolique dont la fonction est d'initier tout un peuple à un champ de significations culturelles — apparaisse comme une totalité menacée. La désintégration de l'ordre des valeurs et des actions s'inscrit naturellement dans le cadre d'une crise nationale. Affaiblie sur le plan économique et politique par une émigration croissante, la race canadienne-française n'a plus une représentation homogène de soi et de son avenir.

Déjà en 1864, on avoue clairement son sentiment d'inquiétude:

« Aujourd'hui plus que jamais on parle de nationalité, partout on s'agite, on se remue et on crie sur tous les tons: sauvons notre nation du danger qui la menace! »²

En 1869, l'avenir des Canadiens français « comme peuple » suscite toujours de vives appréhensions.³ Au niveau économique d'abord puisque les cultivateurs attirés par les industries américaines quittent leur pays et privent ainsi la nation de la main d'œuvre nécessaire aux grandes opérations agricoles. Au niveau politique ensuite puisqu'en perdant ses habitants la nation voit son influence politique au sein de la Confédération diminuer dangereusement. Pendant que la population de la province de Québec émigré en masse, celle d'Ontario restait dans ses foyers.⁴

¹ *GC*, 13 juin 1866, p. 152.

² *GC*, 10 juin 1869, p. 83.

³ *GC*, 15 janvier 1874, p. 91.

⁴ *GC*, *ibidem*.

Mais ces conséquences économiques et politiques si importantes soient-elles ne sont que l'expression d'une crise encore plus profonde: le peuple canadien-français ne partage plus une même unité de vue et d'action, ses idéologues ne s'entendent plus sur les grandes questions d'intérêt général. Ainsi en témoignent ces remarques empruntées au « Pionnier »:

« Cherchons-la, cette cause, dans le défaut d'entente, dans le manque d'égards, de la part des membres de la presse, les uns envers les autres, sur les grandes questions d'intérêt général; cherchons-la encore, cette cause, dans cette guerre fratricide, allumée par les dégoûtantes passions de l'envie, de la jalousie et de l'égoïsme, conduite d'une manière digne de son but, et entraînant derrière elle, pour trophée, notre désunion et notre affaiblissement, . . . qu'une saine politique exige de toute nation, qui veut progresser, et retirer des ressources que la Providence a mises à sa disposition, tous les avantages possibles, l'unité de vue et l'unité d'action. »¹

Ensorcellés par le fantôme des idéologies politiques, divisés en deux camps par des mots dont ils ne connaissent même pas la signification, les Canadiens français perdent de plus en plus le peu d'influence qu'ils avaient aux mains de leurs pires ennemis:

« Demandez au premier venu pourquoi il est rouge ou bleu, conservateur ou libéral, il ne pourra jamais vous le dire. Mais, chose plus triste encore, c'est qu'il existe certains hommes, eux aussi Canadiens-Français, qui exploitent cette ignorance des électeurs, qui soulèvent les préjugés populaires et qui ne songent qu'à asseoir leur fortune sur les débris épars de leur nationalité. Ces hommes, traîtres à leur patrie, et à leurs concitoyens, traîtres à eux-mêmes, sont les causes premières de nos divisions et de l'affaiblissement qui en est la malheureuse conséquence.

« Qui gouvernent aujourd'hui la Puissance du Canada? Sont-ce les Canadiens-Français? Non, ils ont perdu toute influence; nos destinées ont été violemment jetées entre les mains d'un MacKenzie et d'un Brown, fanatiques ennemis de notre race, avec lesquels quelques indignes compatriotes font cause commune. »²

Or, ces ennemis sont d'autant plus dangereux qu'ils ne partagent ni la même religion, ni la même langue, ni les mêmes institutions ni les mêmes lois. Ce sont des étrangers qui participent à un autre style culturel.

« Maintenant, rappelons-nous que nous sommes un peuple catholique et que toutes les lois divines et humaines nous obligent de concentrer tous nos revenus pour aider à nos jeunes gens à se former des établissements sur les terres nouvelles, sous peine de les voir bientôt occupés par des étrangers. »³

Ici la crise nationale s'identifie à la crise culturelle. La totalité culturelle délimitée par le concept nation se désarticule sous le poids des exigences démographiques. En perdant ses caractéristiques culturelles la nation se retrouve sans principe d'identité collective. Alors où trouver un point d'ap-

¹ *GC*, 1^{er} octobre 1874, p. 388.

² *GC*, *Ibidem*.

³ *GC*, 8 septembre 1866, p. 7.

pu pour justifier la survivance d'un peuple lorsque la totalité culturelle qui a toujours servi de cadre de référence s'effrondrent brusquement? Dans la tradition, où nous verrons les rédacteurs puiser une représentation idéale des conditions qui ont permis à la nation canadienne-française de survivre et de progresser.

IV

LE RECOURS AU PASSÉ

Un système de valeurs et de croyances bouleversé par une idéologie concurrente; des conduites qui trahissent une distance de plus en plus marquée avec les normes traditionnelles; une formalisation poussée des rôles sociaux. Une dévalorisation systématique du statut clérical; une désacralisation progressive de la culture; une nation en désarroi; une praxis qui ne s'offre plus comme une totalité coordinatrice de significations; des valeurs incompatibles qui sollicitent des comportements désorientés; une conscience qui s'angoisse dans un effort ultime mais illusoire pour reconquérir son unité. Tel est le spectacle traumatisant d'une culture transformée par un réaménagement de ses fondements.

On comprend facilement que pareil effondrement suscite de vives réactions chez les leaders traditionnels. Coïncés entre deux idéologies du progrès ils vont s'acharner à rétablir la cohérence de la situation. L'idéologie de la *Gazette des campagnes* c'est justement cette tentative de restauration de la totalité culturelle menacée au moyen d'une redéfinition de l'action à poursuivre. Mais avant de présenter cette vaste restructuration de l'ordre des valeurs et des actions, nous allons nous attarder à décrire un premier mouvement encore plus significatif: abasourdis par cet écrasement subit de l'ordre des valeurs et des actions, les rédacteurs vont prendre une certaine distance de la situation et replacer les événements dans une perspective historique. On cherche dans le passé une représentation idéale des conditions nécessaires à l'harmonie sociale. On y trouvera un modèle de société traditionnelle seul capable aux yeux des rédacteurs de garantir une totalité culturelle, homogène, stable, cohérente.

Les rédacteurs n'en douteront jamais, hier la nation canadienne-française florissait parce qu'elle vivait dans un milieu où il y avait harmonie entre le système de croyances, l'ordre des conduites et la structure sociale:

« Aussi il y avait harmonie entre le curé et ses paroissiens, harmonie entre le père et ses enfants; harmonie dans les croyances religieuses, dans les vêtements, dans les chants de l'Église, dans les relations sociales, dans l'éducation de la femme et, pour tout dire en deux mots: harmonie de tous entre la conduite et les croyances religieuses. »¹

¹ GC, le 15 mars 1866, p. 87.

Unité d'esprit et d'action sans faille, immuable, voire même religieuse puisque toutes les volontés tendaient vers une même fin surnaturelle, Dieu, puisque tous les hommes communiaient au sein d'une même religion :

« Oui! nous courrions si bien! Nous étions en si bon chemin! À part les écarts causés par les boissons enivrantes, nos campagnes étaient si belles, si aimables par la modestie des jeunes gens et des jeunes filles! Il y avait tant d'union, de charité, de vraie fraternité entre toutes les personnes d'une même paroisse! L'autorité paternelle et maternelle était si grande et si vénérable pour les enfants! Les prêtres si profondément vénérés, si religieusement écoutés! L'esprit catholique dirigeait toutes les âmes, l'esprit de foi vivifiait toutes les actions, l'esprit d'obéissance sanctifiait tous les travaux! La religion était honorée, l'Église édifiée, nos pasteurs heureux au milieu de nous! »¹

En un mot, c'est la religion catholique qui assurait par sa doctrine et son système de croyances l'harmonie religieuse et sociale. L'histoire du peuple canadien-français en témoigne glorieusement: tous ses fondateurs missionnaires se confessaient au même credo catholique.²

Mais il ne faudrait pas s'imaginer que cet esprit religieux qui caractérisait les campagnes catholiques puissent être isolé de l'univers culturel dans lequel il baignait. L'harmonie traditionnelle reposait sur des conditions culturelles qui étaient pour ainsi dire « connaturelles » au système de valeurs et de croyances catholiques. Pour tout dire d'un mot, c'est la société traditionnelle en tant que totalité homogène qui prédisposait à l'ordre, à la stabilité, à la paix. Les commentaires des rédacteurs en font foi, le mode de vie rural offrait les conditions idéales à la réalisation de la vision religieuse du monde. L'esprit de charité se traduisait dans des conduites informelles.

« Nos ancêtres, sans être tout-à-fait irréprochables dans leurs relations sociales, savaient cependant en bannir ce qui pouvait désunir les cœurs. Ils y conservaient l'esprit de charité et de fraternité chrétiennes. Car leurs relations sociales étaient franches, sincères et toujours accompagnées d'un sans-prétention qui tendait éminemment à unir les cœurs et à les rendre heureux. »³

Le caractère sacré de la culture légitimait l'autorité cléricale dans les domaines spirituels et temporels.

« Je ne puis oublier ici de faire mention du respect qu'avaient nos ancêtres pour leurs curés. À sa voix tous étaient soumis. Quand un désordre, qu'il avait condamné, voulait reparaitre, des voix respectées dans chaque famille soutenaient l'autorité du prêtre. Ces seuls mots: M. le curé l'a défendu, ne trouvait point de volontés rebelles. C'était bien là du véritable progrès, parce qu'il était selon l'esprit catholique. »⁴

¹ GC, 1^{er} mars 1866, p. 127.

² GC, 1^{er} octobre 1874, p. 398.

³ GC, 2 avril 1866, p. 103.

⁴ GC, 30 mai 1866, p. 44.

L'organisation sociale se structurait autour de la famille.

« Voilà ce que croyaient alors les enfants et ce qu'ils croyaient, ils le mettaient en pratique. Ils étaient donc obéissants, parfaitement obéissants à leurs parents. Dans nos campagnes, chaque famille était donc semblable à une petite communauté religieuse, dirigée par le père et la mère catholiques, dans la paix et la crainte du Seigneur. Point de révolte, point d'opposition de la part des enfants contre la volonté des parents. »¹

La contrainte sociale obligeait les indifférents à pratiquer leur religion.

« À l'époque dont je parle, les religieux habitants de nos campagnes comprenaient parfaitement tout cela, et ce qu'ils croyaient, ils le mettaient en pratique; ils étaient en harmonie les uns avec les autres. Mais comme la pratique du tous les devoirs religieux se concentre dans la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, qui en sont comme le résumé, ils avaient garde de s'en éloigner. Cette règle était suivie si universellement, que si quelqu'un l'eut violée, il eut été regardé, comme un païen et un publicain. »²

Grâce à cette symétrie des rapports entre le système de croyances et les modèles d'action traditionnel, toute une nation maîtrisait jadis l'unité de son destin:

« Il n'y a pas encore beaucoup d'années, les destinées de l'immense territoire connu autrefois sous le nom de Nouvelle-France étaient entre les mains des Canadiens-Français; et alors nous étions heureux et nous prospérions rapidement en dépit du mauvais vouloir des nationalités adverses. C'est qu'alors, nous puisions, dans notre union, une force contre laquelle venaient se briser les attaques des ennemis du nom canadien. »³

À travers cette nostalgie du passé, dans un ultime effort de reprise en charge de soi, une conscience historique déchirée contre elle même retrace judicieusement les conditions nécessaires à sa survivance. Elle cherche dans la tradition une réponse adéquate aux exigences d'une situation en déséquilibre pour y découvrir le remède de tous ses maux; une totalité culturelle homogène, stable, immuable qui repose essentiellement sur un accord implicite entre la religion catholique et le mode de vie rural. Du même coup, l'idéologie de *la Gazette des campagnes* se révèle dans toute sa dimension: un effort de restauration de la totalité culturelle dans un projet d'action collective où toute une nation en s'emparant du sol répond aux exigences secrètes d'une vision religieuse du monde qui commande la subordination de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel.

V

LA RECONSTITUTION DE LA TOTALITÉ CULTURELLE

Les rédacteurs vont employer tous leurs efforts à offrir une réponse radicale aux idées confuses de l'idéologie libérale en montrant que la reli-

¹ GC, 15 mai 1866, p. 88.

² GC, 13 novembre 1866, p. 96.

³ GC, 1^{er} octobre 1874, p. 388.

gion catholique s'offre comme la seule réponse totale à une crise de désintégration culturelle. En démontrant logiquement la nécessaire dépendance de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, en subordonnant tous les systèmes de médiations à l'autorité absolue de l'Église, la doctrine catholique va nous être révélée dans toute sa spécificité culturelle: mécanisme d'intégration, elle assure la cohérence de l'ordre des valeurs et des actions dans une définition de la situation qui se veut restauration de la désarticulation du système de représentation. Pour tout dire d'un mot, l'idéologie religieuse révèle dans la symbolique de son langage les intentions profondes d'une vision religieuse du monde. Il s'agit donc d'analyser dans ses détails cette idéologie religieuse qui se veut réponse totale à une crise du système de représentations.

Les rédacteurs ne s'en cachent pas. La guérison est possible malgré l'état désastreux du malade. Pour redonner vigueur au corps social, il suffit tout simplement de soumettre le système d'idées à un vigoureux régime de cohérence intellectuelle.¹

Mais alors où trouver le merveilleux élixir qui rendra au corps social malade sa santé physique et spirituelle? À cette question *la Gazette des campagnes* a une réponse sans équivoque: seule l'Église catholique peut sauver le corps social en détresse, car elle seule possède les conditions nécessaires à la resystématisation de l'ordre des valeurs et des croyances:

« Qui donc encore une fois nous débarrassera de la pourriture qui nous ronge? Où trouver le seul conservateur qui empêchera les dernières parties demeurées saines de se corrompre? Où trouver le principe régénérateur qui fera sortir les vertus du sein de nos vices? Dans l'Église, et nulle part ailleurs. Seule elle garde, dit le P. Félix, les éléments de la transformation et les germes de la résurrection morale des peuples même les plus corrompus; elle les porte dans la virginité de ses doctrines, dans l'intégrité de ses principes et dans l'efficacité inimitable de ses sacrements. Avec les éléments et les germes de la régénération morale, l'Église garde aussi les germes et les éléments de la régénération sociale. »²

Sa force, son autorité, son prestige, elle les tire de la cohérence systématique de sa doctrine. À un monde désabusé par les cris des révolutionnaires, les missionnaires catholiques peuvent annoncer la bonne nouvelle: grâce à la cohérence de la religion catholique qui relie dans une imperturbable logique l'ordre des actions à une morale chrétienne sans faille, cette morale à une série de dogmes sûrs, ces dogmes à une religion parfaite, la stabilité de l'ordre des valeurs et des croyances est assurée éternellement.³

Oui, affirme péremptoirement Alexis Pelletier, quelle autre religion, quelle autre Église peut se vanter de ne jamais avoir été surpris « en flagrant délit d'enseignement immoral et d'adultère doctrinale? »⁴

¹ *GC*, 1^{er} avril 1871, p. 181.

² *GC*, 12 août 1869, p. 148.

³ *GC*, 30 août 1869, p. 171.

⁴ *GC*, 26 août 1872, p. 175.

La réponse ne saurait être plus claire: seule la religion catholique a la cohérence nécessaire pour répondre aux affirmations mensongères de l'idéologie libérale. Bien sûr, Alexis Pelletier ne se contentera pas d'une réfutation aussi simple. L'enjeu est trop grand pour laisser au commentaire idéologique le soin de développer systématiquement cette prise de position. Aussi transformera-t-il la « Revue de la semaine » en petit traité théologique. Pendant près de quatre mois, les lecteurs seront servis à souhaits; une page complète d'exposé théologique abstrait dans laquelle le théologien-journaliste change son langage vitriolique de pamphlétaire au profit du discours abstrait. Le projet est ambitieux et se dessine en deux mouvements; démontrer avec l'appui d'un système d'idées cohérent la nécessaire dépendance de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel; justifier en guise de corrolaire aux principes posés, l'autorité absolue de l'idéologie religieuse sur toutes les médiations culturelles.

VI

DE LA SUBORDINATION DE L'ORDRE NATUREL À L'ORDRE SURNATUREL

De toutes les questions qui agitent l'homme contemporain, celle du rapport entre l'ordre surnaturel et l'ordre naturel est certainement la plus fondamentale pour Alexis Pelletier. Or, pour la résoudre convenablement il faut recourir à un principe d'équilibre sûr, indiscutable. C'est dans le postulat scolastique de l'équilibre nécessaire entre la nature, la fin et les moyens mis à la disposition des êtres, que le théologien pense avoir trouvé le point d'appui sur lequel il peut échafauder son raisonnement. À ses yeux, il y a ordre et harmonie quand il y a rapport d'équilibre entre la nature d'un être, la fin à laquelle il se destine et les moyens qui doivent le mettre en rapport avec cette fin. La spécificité des ordres repose donc avant tout sur la nature des êtres qui les fonde. Une fois cette nature déterminée, les fins comme les moyens qui en découlent pour ainsi dire nécessairement pourront être déduits. Ces principes posés, Alexis Pelletier va dégager la spécificité des ordres naturels et surnaturels.

Que l'on remonte logiquement la chaîne des causes et des effets, où que l'on contemple la beauté géométrique de la création, toujours, selon Pelletier, nous serons renvoyé à la même évidence: il existe un être nécessaire par conséquent éternel et infiniment parfait que nous appelons Dieu.¹

Placé au dessus de toute nature intelligente créée, l'ordre surnaturel se définit comme le lieu des rapports harmonieux entre la nature, la fin et les moyens d'un Être infini, là où l'objet à connaître se donne à lui-même dans

¹ GC, 23 février 1871, p. 371.

toute sa transparence.¹ Mais tandis que l'ordre surnaturel se caractérise par ces possibilités d'opérations ineffables, il en va tout autrement de l'ordre naturel. Marqué par une fissure originelle, cet ordre n'arrive jamais à équilibrer de ses propres forces les rapports nécessaires entre la fin, la nature et les moyens mis à sa disposition. L'homme en est l'exemple le plus frappant. Être créé, fini, libre, intelligent, capable d'aimer, de connaître et de vouloir, l'homme participe à une double nature. En tant qu'être créé, il cherche naturellement à connaître la vérité première sous un mode spécifiquement humain, c'est-à-dire indirectement, en retraçant les indices qui conduisent des effets à la cause première.²

L'homme, c'est cet être condamné à ne connaître Dieu que par le chemin des intermédiaires. Et c'est là toute la spécificité de l'ordre naturel. Tous les êtres créés sont soumis à cette loi inexorable de l'ordre naturel : une certaine fissure originelle ne leur permet pas d'être transparents à eux-même, encore moins à l'Être infini. Mais si par le fait de sa création l'homme se trouve nécessairement placé dans l'ordre surnaturel, par sa fin surnaturelle il participe à l'ordre surnaturel. En effet, par une générosité toute gratuite de sa part, Dieu l'a destiné à le voir, l'aimer et le posséder intuitivement d'après un mode de connaissance divin.³ Une grâce spéciale surnaturalise la nature humaine et rend l'homme apte à faire des opérations divines.³

L'homme est une âme divinisée par la grâce sanctifiante, appelé à une vision intuitive de Dieu, guidée par des vérités surnaturelles.

« Ainsi donc, l'ordre surnaturel comprend comme fin, la vision intuitive de Dieu, laquelle suppose en même temps qu'elle produit entre la créature et le créateur l'union la plus étroite qui se puisse concevoir après l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine; comme nature, mise en rapport avec cette fin, l'âme de l'homme divinisée par la grâce sanctifiante; et comme moyens, reliant entre elles la nature et la fin, tous les actes que doivent produire l'intelligence et la volonté surnaturalisées pour arriver à la vision béatifique, toutes les vérités qui doivent éclairer l'intelligence, tous les préceptes et les conseils qui doivent diriger la volonté, tous les secours qui doivent aider cette dernière, la soutenir, la rendre capable d'agir. »⁴

Et c'est en même temps, par nature, un être fini qui reste soumis aux exigences de l'ordre naturel.

« L'ordre surnaturel existe et il est au-dessus des exigences de toute nature intelligente créée ou possible; donc son existence et aussi toutes les vérités surnaturelles, tant spéculatives que pratiques, qu'il renferme ne peuvent être connues que par la révélation. Il suit de

¹ GC, 23 février 1871, p. 371.

² GC, *Ibidem*.

³ GC, 2 mars 1871, p. 378.

⁴ GC, *idem*, p. 380.

là que la vraie religion est nécessairement révélée. Mais à cause de l'affaiblissement qu'a souffert notre intelligence par suite du péché originel, à cause des ténèbres qui s'y sont répandues, il arrive que plusieurs vérités de l'ordre naturel, tant spéculatives que morales, ne peuvent aussi être connues que par le secours de la révélation. Donc toute vérité surnaturelle est nécessairement révélée, mais toute vérité révélée n'est pas nécessairement surnaturelle. »¹

Les ordres naturels et surnaturels étant liés dans l'unicité enveloppante d'une même fin, l'ordre naturel est réduit à n'être qu'un fondement de l'ordre surnaturel. Tous les actes de la volonté et de l'intelligence, toutes les vérités naturelles ne sont que des instruments disponibles pour réaliser la fin surnaturelle. Or, de tous les moyens mis à la disposition des êtres créés, l'Église catholique est le plus sûr, puisqu'elle conserve intact depuis des siècles, l'héritage de la révélation. Présence immédiate de l'ordre surnaturel au milieu de l'ordre naturel, elle raccorde, en monopolisant les médiations, l'ordre naturel à l'ordre surnaturel, l'homme à sa fin ultime, Dieu.

« Si l'homme a une fin surnaturelle à atteindre, s'il n'existe que pour elle, comme il est impossible de le nier et même de le révoquer en doute, il en résulte évidemment que l'Église est tout en ce monde, puisqu'elle est l'unique moyen par lequel l'homme puisse arriver sûrement à cette fin, l'arche voguant sur les grandes eaux hors de laquelle il n'y a point de salut, mais porte infaillible au sein d'un abîme ténébreux. Cette vérité est inattaquable, et quiconque refuse de l'admettre ou veut en atténuer les conséquences est pris d'un inexplicable délire. »²

Aux idéologies libérales qui posent par principe l'autonomie de la personne vis-à-vis son milieu, la religion catholique démontre la nécessaire dépendance de l'homme à l'Église, à l'ordre surnaturel, à Dieu. Mais pour que le système d'idées apparaisse dans toute sa cohérence, il doit inévitablement se traduire dans une réponse culturelle, dans une idéologie qui raccordera les éléments culturels disparates dans une définition cohérente de l'action à poursuivre. En un mot, l'idéologie religieuse doit réintégrer dans son système les différents niveaux de la société (individu, famille, organisation sociale, pouvoir) en subordonnant la société concrète aux exigences de la cohérence du système de représentations.

C'est dans le but de satisfaire à cette intention que les rédacteurs insistent toujours sur le caractère social de l'Église catholique. Pour eux, le concept Église ne renvoie jamais uniquement à l'idée abstraite du peuple de Dieu mais en même temps à l'idée d'une institution sociale concrète, inscrite dans le temps des hommes; à une véritable société dans la société, supérieure par ses origines à la société civile.

¹ GC, 16 mars 1871, p. 395.

² GC, *Ibidem*.

« L'Église, telle que l'a établie Notre-Seigneur Jésus-Christ, est une société proprement dite, et non pas une pure aggrégation d'individus; c'est une société visible et extérieure, ayant par conséquent un gouvernement propre, une autorité souveraine et indépendante. C'est la plus parfaite, la plus excellente des sociétés . . . »¹

« Non seulement l'Église est indépendante de la société civile, mais elle lui est supérieure par son origine, par son étendue et par sa fin.

« Sans doute, la société civile a sa racine dans la volonté de Dieu, qui a réglé que les hommes vivraient en société; mais les formes de la société civile varient avec les temps et les lieux; l'Église est née du sang d'un Dieu sur le Calvaire, elle a reçu directement de sa bouche son immuable constitution et nulle puissance sur la terre ne peut en altérer la forme. »²

D'où son aspect totalitaire. Individus, familles, États, gouvernements sont effectivement subordonnés à cette société parfaite, à cette autorité ultime puisqu'ils fondent tous leur raison d'être sur une fin surnaturelle dont l'Église (dans sa dimension spirituelle et sociale) monopolise les voies d'accès.³

Dans un effort pour réintégrer les divers éléments d'une situation en déséquilibre dans une totalité sacrée, on n'hésite pas à subordonner le politique au religieux, le leadership laïc au leadership clérical, les lois civiles aux lois cléricales, les intérêts matériels aux intérêts religieux.

« De la thèse que nous venons d'établir, il résulte: Que la politique ne peut se séparer de la religion, et que ceux qui travaillent à amener cette séparation sont ou des imbéciles ou des impies;

« Que la politique, loin d'être indépendante de la religion, est soumise à sa direction et à son contrôle;

« Que le clergé peut et doit intervenir dans la politique, et tout spécialement pour la flétrir quand elle dégénère en pure affaire de boutique, en un vil tripotage, en scènes scandaleuses, en un système démoralisateur qui érige toutes les convoitises en droit, toutes les hontes en difficultés habilement vaincues, toutes les passions en aspirations légitimes et nécessaires;

« Que l'Église n'exerce et ne revendique, étant gardienne infailible de la morale, que les droits qu'elle possède, et que nul ici bas ne peut, sans crime, entreprendre de donner des limites à son action;

« Que toutes les lois, promulguées par elle, obligent tous les chrétiens et qu'il n'est pas de pouvoir civil qui puisse les annuler ou les empêcher d'être obligatoires;

« Que toute loi civile en contradiction avec les lois de l'Église, la vérité et la morale qu'elle enseigne comme sont plusieurs de celles que nous avons, notamment certains arrêtés concernant le mariage, sont nul de plein droit, et que s'y soumettre, c'est sortir de l'ordre surnaturel et aller à la damnation;

« Enfin, que les gouvernements ne doivent favoriser les intérêts matériels et sociaux qu'en les subordonnant aux intérêts religieux des peuples, en suivant en tout par conséquent et avec parfaite docilité les enseignements de l'Église. »⁴

¹ GC, 1^{er} décembre 1870, p. 275.

² GC, 7 octobre 1875, p. 383.

³ GC, 16 mars 1871, p. 395.

⁴ GC, *idem*, p. 396.

Grâce à la cohérence de la doctrine catholique les rapports de l'homme avec le monde reposent sur des fondements éternels, sur « une vérité, une, sainte, catholique et apostolique », incarnée dans la personne du chef de l'Église, le Pape.¹ Indépendamment des opinions du *Journal de Québec*, le fait de l'infaillibilité du pontife romain est une vérité certaine, irrévocable.² Dans un monde bouleversé par des idées incompatibles, l'infaillibilité papale est la seule garantie contre la désintégration des valeurs et des actions. La questionner, c'est détruire la notion même d'Église:

« L'Église, qui est le christianisme même, s'incarnant, vivant et revêtant une forme sociale, n'aurait pas compris les principes essentiels, et l'esprit immuable du christianisme! En d'autres termes, l'Église ne se comprendrait pas elle-même; elle aurait pendant un certain temps et à une certaine époque ignoré quels sont ses principes essentiels et quel esprit doit l'animer! Mais, c'est là détruire la notion même de l'Église: elle n'existe plus, elle ne peut plus exister, si ce que dit M. Dunn est vrai. »³

Dans un premier mouvement, pour répondre aux exigences d'une crise du système de valeurs, la religion catholique apparaît dans sa dimension d'idéologie religieuse; en traduisant dans une définition de la situation les intentions secrètes d'une vision religieuse du monde, elle assure une première cohérence spirituelle au niveau des systèmes de représentation. Mais elle ne s'arrêtera pas là. Ambitieuse, elle entend bien lier synchrétiquement cette vision religieuse du monde à une totalité culturelle. C'est justement ce que nous allons décrire maintenant.

VII

LE PROJET D'ACTION COLLECTIVE

Nous avons insisté sur la réaction des rédacteurs à la prise de conscience de l'effondrement de l'ordre des valeurs et des actions. Tout un mode de vie traditionnel s'effritait entraîné par de profondes mutations culturelles. Menacée par une idéologie concurrente aux valeurs suspectes, la nation canadienne-française cherchait une image adéquate de soi. Tentative d'autant plus angoissante qu'il ne suffisait pas de réveiller subitement les valeurs traditionnelles, encore fallait-il proposer une systématisation cohérente, une doctrine incontestable qui assurait à l'ordre des actions des fondements durables, voir même infaillibles. Cette vision du monde où les rapports de l'homme à la nature et au surnaturel sont explicités dans une idéologie religieuse constitue un premier niveau de cohérence, celui du système de représentation.

¹ *GC*, 1^{er} août 1864, p. 147.

² *GC*, 30 décembre 1869, p. 315.

³ *GC*, 24 décembre 1868, p. 295.

Il s'agit maintenant de poursuivre cette réflexion sur les valeurs d'ordre et d'unité; de montrer que cette vision religieuse du monde entretient des rapports intimes avec un type de structure sociale bien défini. Bref, de mettre à jour les rapports qui lient l'idéologie à la totalité culturelle. Traumatés par le spectacle d'une nation déchirée contre elle-même, conscients des enracinements culturels du malaise, les rédacteurs vont insister sur les conditions essentielles de l'unanimité sociale. La nation canadienne-française sera unie dans la mesure où elle restera fidèle à sa vocation nationale, la pratique de l'agriculture. En s'emparant du sol, en défrichant et colonisant les terres incultes, le peuple canadien-français témoignera dans ses conduites et ses institutions des liens secrets qui relient la vision religieuse du monde à la structure sociale traditionnelle. À l'idéologie confuse des libéraux on avait répondu par la cohérence de la doctrine catholique. À la désarticulation de la totalité culturelle par des réaménagements dans la structure sociale on opposera maintenant une représentation sacrée de la structure sociale traditionnelle en tant que totalité culturelle homogène.

C'est cette intention d'unité réelle qui inspire tous les commentaires éditoriaux:

« Unissons-nous disent nos véritables amis, unissons-nous, car nous courons à notre ruine; mettons de côté nos mesquines luttes de parti, nos jalousies intestines et l'égoïsme qui nous perd. Que les rivalités de clochers, que les personnalités disparaissent pour faire place aux intérêts généraux.

« Ce cri, parti du cœur, sera-t-il entendu? La Providence qui a toujours conduit la nationalité canadienne-française, à travers les écueils du passé, continuera-t-elle son action bienfaisante? Nous l'espérons; Dieu ne voudra pas que les descendants des peux et des martyrs disparaissent de cette terre américaine.

« Cependant nous marchons sur le bord d'un abîme et la Providence ne nous viendra en aide que si nous travaillons nous-mêmes: Aide-toi, le Ciel t'aidera. Entourée de toute part par des nationalités trop souvent hostiles, en proie aux divisions intestines, la race canadienne-française a perdu beaucoup du prestige et de la force que lui donnait son union jadis si étroite. »¹

S'unir, c'est d'abord convaincre tous les leaders sociaux — membres du clergé, représentants politiques, journalistes — de l'urgence d'une définition unanime des fins collectives à poursuivre. Quand l'avenir de la nation est en jeu, les leaders doivent laisser tomber leurs opinions personnelles aux profit des intérêts généraux.² Dans un effort ultime de solidarité nationale, la passion de l'unité doit inspirer tous les hommes politiques à présenter aux prochaines élections une image cohérente de soi, une représentation unanime de ce que veut la nation canadienne-française:

« Nous voudrions que dès aujourd'hui la race canadienne-française se levât comme un seul homme, qu'elle s'organisât en vue des prochaines élections et que tous les hommes

¹ GC, 1^{er} octobre 1874, p. 388.

² GC, 1^{er} octobre 1874, p. 385.

qu'elle doit envoyer pour prendre ses intérêts en Chambre fussent guidés par la même communauté d'idées, par le même sentiment patriotique. »¹

Être patriote, c'est travailler à la reconstitution de l'unité nationale. Mais cette ferveur patriotique, si nécessaire soit-elle, ne suffit pas à donner cohérence au projet d'unité! Pour que l'unité nationale soit possible il faut que le projet d'action proposé tienne compte de la « nature » même du peuple canadien-français; qu'on n'oublie pas au profit d'un vulgaire patriotisme, les conditions historiques sacrées qui ont assuré aux ancêtres leur unité. Depuis ses humbles origines, le peuple est catholique et naturellement guidé par un leadership clérical éclairé. S'il entend se réconcilier avec lui-même il devra donc garder ces faits en mémoire:

« On prêche la conciliation et l'union entre tous les canadiens-français et catholiques: cette conciliation ne peut pas flotter entre la vérité et l'erreur, entre le juste et l'injuste. Si nous voulons être unis dans la conservation de nos endroits les plus chers, nuls autres que nos évêques et notre clergé ne sauraient nous indiquer les meilleurs moyens à suivre pour en arriver à cette conciliation et pour obtenir cette véritable union qui ont fait la force de nos ancêtres et qui a fait ce pays tel qu'il est: véritablement catholique. »²

Marquée d'un caractère sacré, la nation canadienne-française n'est pas une nation comme les autres. Son existence comme peuple repose sur une vocation religieuse, don privilégié du Seigneur lui-même:

« Il y a deux siècles, le vicaire de Jésus-Christ envoya un évêque à Québec, et lui adressa la même parole, au nom de Seigneur: *Elegi vos ut eatis* . . . Vas vers ces peuplades nombreuses qui remplissent les forêts de l'Amérique du Nord: fais entendre la bonne nouvelle sur les bords des lacs et des grands fleuves; va rendre témoignage à Jésus-Christ, d'un océan à l'autre et depuis le pôle jusqu'à l'équateur. *Eritis mihi testes usque ad ultimum terræ*; sois le fondateur d'une église nouvelle dont la grandeur et la beauté ajoutent un nouveau joyau à la couronne de l'épouse du Christ; fais-moi le peuple le plus beau, le plus heureux et le plus catholique du monde. »³

On nous accordera qu'un texte aussi précis ne laisse persister aucun doute sur la dimension spirituelle de la vocation nationale. Et si nous avons cité un texte daté de 1874, c'est qu'il nous apparaissait plus explicite.

Déjà en 1861, Thomas Benjamin Pelletier, dans une lettre commentée au chapitre des objectifs, avait été très catégorique: le destin du peuple canadien-français était intrinsèquement lié à une vocation spirituelle. C'est lier du même coup la définition du projet collectif à poursuivre aux intentions d'une vision religieuse du monde. Pour le peuple canadien-français, être collectivement, c'est être religieusement fidèle à la noblesse d'une vocation spirituelle.

¹ GC, 1^{er} octobre 1874, p. 388.

² GC, 26 octobre 1876, p. 411.

³ GC, 1^{er} octobre 1874, p. 396.

Mais on aurait tort d'imaginer là quelques rapports plus ou moins distants, sans fondements concrets. La réalité spirituelle de la vocation nationale renvoie pratiquement à un projet collectif enraciné au cœur de la praxis. Pour les rédacteurs, la vocation nationale est indissociable d'un mode de vie déterminé; par un décret de la Providence, la vocation spirituelle est liée à la vie des champs.¹

La pratique de l'agriculture entretient des rapports secrets avec la vision religieuse du monde. Par une sorte d'interprétation matérielle de la signification des paroles évangéliques on soutient avec vigueur que la pratique de l'agriculture a des origines qui lui confèrent nécessairement une radicale priorité:

« C'est Dieu lui-même qui a fait cette profession. « Le Seigneur Dieu, dit l'Écriture, prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât! »²

Dans sa dimension cosmique, cultiver c'est pour ainsi dire participer à la toute puissance divine:

« L'atelier du laboureur ne ressemble point à celui des autres industries, car il a pour étendue toute la terre arable, pour voûte le ciel, pour colonnes les arbres gigantesques des forêts, pour horizon l'immensité, pour lumière le soleil.

« Ses instruments sont la chaleur, l'humidité, la germination, la conception, tous les minéraux de l'écorce du globe, tous les animaux qui le couvrent, toutes les plantes qui l'embellissent, toutes les forces de la nature, toutes les ressources de la mécanique; son but, la multiplication, l'amplification des êtres nécessaires ou outils à l'espèce humaine.

« Dans les autres états, l'ouvrier transforme: il prend du bronze et en fait un canon; du lin et en fait de la toile; de la farine et en fait du pain. Le laboureur participe presque à la toute-puissance de Dieu: il prend un grain de blé, le cultive et rend cent grains pareils; il prend une cerise, en sème le noyau et vous rend un panier de cerises. »³

Tout se passe donc comme si la pratique de l'agriculture renvoyait à une dimension plus vaste que le mode de production qu'elle suggère. L'acte de cultiver s'enracine au creux de l'histoire de la tradition, du sacré, du numineux; en un mot, il entretient des rapports secrets avec la vision du monde. Rapports mystérieux que la raison analytique délie méticuleusement en différents niveaux mais que la rhétorique idéologique synchrétise judicieusement dans un ambitieux projet collectif. Pour des raisons religieuses le peuple canadien-français doit pratiquer l'agriculture, s'emparer du sol et sauver ainsi la nation. Pendant ses trente-quatre années de publication, le journal porte en sous-titre ce mot d'ordre qui ne laisse aucun équivoque: « Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture

¹ GC, 15 juillet 1862, p. 114.

² GC, 1^{er} juin 1864, p. 119.

³ GC, 28 mars 1872, p. 191.

doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité ».

Ici, le concept d'« agriculture » nous apparaît dans sa dimension la plus étendue. Dans une situation de crise culturelle, le rappel d'une doctrine systématique ne suffit jamais à rétablir la cohérence nécessaire aux fondements des actions. Il faut pousser plus avant et lier ce système des valeurs à une totalité culturelle. C'est justement la fonction du concept d'agriculture. En faisant de la pratique de l'agriculture un acte religieux, on raccorde les finalités spirituelles de la conduite du travail aux finalités spirituelles de la culture en intégrant la pratique d'une activité productive à un mode de vie sacré. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'aux yeux des rédacteurs l'agriculture soit une question religieuse.¹

Choisir l'agriculture comme métier national, c'est opter non seulement pour une certaine manière de transformer la nature mais, décision encore plus cruciale, c'est choisir un mode de vie où les conditions structurelles d'existence favorisent plus immédiatement les rapports entre la personne et l'Être infini. Pour un chrétien le mode de vie traditionnel offre « les conditions idéales à la sanctification ».

« Il en est bien autrement dans nos campagnes. Là, selon la belle expression des saints Livres, le chrétien habite « dans les splendeurs de la paix », et jouit d'une heureuse et sainte indépendance. Dans sa vie presque solitaire, qui n'a d'autre témoin que Dieu et la famille qui vit avec lui sous le même toit, il ne rencontre point sur son chemin les excitations perverses qui poussent au mal, ni les tentations séduisantes auxquelles la faiblesse humaine succombe si souvent. Tout, dans les habitudes champêtres, porte l'homme à la contemplation et élève son âme vers le ciel. Sans cesse en rapport avec les ravissantes beautés de la nature, son esprit remonte naturellement et sans effort à l'Être souverain qui a créé et gouverne toutes choses. Nous ne connaissons rien de plus respectable, ni qui soit plus digne d'envie que ces mœurs simples et patriarcales des peuples des campagnes. C'est là que semble s'être réfugié tout ce qui reste, dans notre société dégénérée, d'énergie virile, de simplicité antique et de respect envers la religion. »²

En un mot, le mode de vie traditionnel favorise les conduites religieuses en offrant spontanément des réponses déjà constituées aux intentions numineuses de la conscience personnelle. Parce qu'ils symbolisent une manière « religieuse » d'orienter son comportement par rapport à une situation, les modèles d'action traditionnels sont sacrés.

Le choix ne saurait donc être plus explicite. Cultiver la terre, coloniser, s'emparer du sol c'est choisir un mode de vie traditionnel. Tandis que le travail manufacturier valorise de plus en plus la conduite rationnelle, l'art agricole prédispose à l'action traditionnelle. Et l'action traditionnelle a l'avantage de baigner dans un univers sacré qui la prédispose aux rapports

¹ *GC*, 15 juillet 1868, p. 124.

² *GC*, 15 août 1867, p. 106.

avec le numineux. Le temps est donc venu d'exposer ses préférences les plus radicales; seule une structure sociale traditionnelle organisée autour des trois grands principes suivants peuvent sauver la nation canadienne française.

1° Aux relations formelles des milieux urbanisés il faut préférer les relations informelles des sociétés rurales ou la parfaite union des sentiments de bonté et d'amitié assurent une cohésion sociale indestructible:

« Pour réunir la société catholique dans un même esprit et dans les mêmes sentiments, les relations sociales doivent être cordiales, franches, sincères et accompagnées d'un certain laisser-aller qui plaît, charme et tend éminemment à l'union des cœurs. »¹

2° À l'organisation sociale urbaine qui sépare les finalités du travail des finalités familiales et qui affaiblit par conséquent l'autorité des parents il faut choisir une organisation sociale traditionnelle dans la mesure où celle-ci valorise le rôle économique et social de la famille:

« L'harmonie religieuse résulte de l'accord des volontés pour le bien. Dans la famille catholique, l'harmonie, c'est l'union de la volonté des enfants avec la volonté des parents, pour tendre à un but commun, celui du bien spirituel de la famille. La famille va bien, quand elle tend vers la fin que la religion lui propose. Cette fin n'est autre qu'un bonheur éternel. »²

« Mettre en honneur les manufactures de toile et d'étoffe, dans chaque famille de la campagne, s'en faire une gloire nationale, un besoin indispensable, et ne se croire jamais plus honoré ni mieux vêtu qu'avec des habits tissés et faits par nos sœurs et par nos mères canadiennes, comme il est dit de la nourriture que le cultivateur se procure par le travail de ses mains: Vous mangerez le fruit des travaux de vos mains. Vous êtes heureux, et tout vous réussira. »³

3° Et finalement pour garantir le succès de cette gigantesque entreprise, il faut opposer aux leaders industriels les leaders traditionnels du milieu. C'est aux membres du clergé de conduire le peuple dans la bonne voie:

« Obéissez à vos conducteurs (aux prêtres et aux évêques), et soyez soumis à leur autorité, afin qu'ainsi qu'ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte, ils s'acquittent de ce devoir avec joie, et non en gémissant; ce qui ne vous serait pas avantageux.

« Voilà la règle pour la conscience catholique. Tous ceux qui la violent, ne sont catholiques que de nom. »⁴

Pour tout dire d'un trait, seule l'idéologie rurale-ultramontaine peut assurer des fondements solides au projet culturel des canadiens-français. Déchiré par des interprétations contradictoires de ses rapports avec le

¹ GC, 2 avril 1866, p. 127.

² GC, 13 juin 1866, p. 152.

³ GC, 5 novembre 1866, p. 40.

⁴ GC, 16 avril 1866, p. 111.

monde, la nation peut maintenant fonder son action collective sur un ordre de valeurs et d'action immuables, sacralisé dans une totalité culturelle transcendante. En harmonie avec la nature, fidèle à la tradition, le peuple canadien-français témoignera dans ses conduites, ses institutions sociales, voire même sa structure sociale, d'une éternelle vision religieuse du monde qui structure les rapports de l'homme avec son milieu en l'engageant toujours plus mystérieusement dans son destin surnaturel. En proposant un mode de vie sacré à la nation canadienne-française l'idéologie rurale lui assure toutes les médiations nécessaires à la réalisation de son intention trans-historique: dire dans le langage symbolique de ses conduites et de ses institutions les rapports secrets que la lie à une vision religieuse du monde.

Pierre GALIPEAU

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*